

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 — »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués; sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 6 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
9 — 02 — — omnibus.
1 — 33 — soir, —
4 — 13 — — express.
7 — 27 — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 20 — — omnibus.
9 — 50 — — express.
12 — 38 — — omnibus.
4 — 44 — soir, —
10 — 30 — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. . . 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

AVIS.

La souscription ouverte pour les actions de L'ÉCHO DE L'OUEST sera close le 1^{er} février, c'est-à-dire après-demain soir.

L'assemblée générale des actionnaires de l'Echo de l'Ouest aura lieu le samedi 3 février, à une heure précise, dans les bureaux de l'imprimerie Godet, place du Marché-Noir, à Saumur. Cette réunion aura pour objet : 1° la lecture de l'acte de société; 2° la nomination d'un conseil d'administration définitif; 3° le versement dans la caisse sociale d'un quart au moins de chaque action souscrite.

L'ÉCHO DE L'OUEST paraîtra le 15 février irrévocablement et sans remise.

AUX ACTIONNAIRES FONDATEURS

DE

L'ÉCHO DE L'OUEST.

Messieurs,

Le journal auquel vous daignez accorder un si bienveillant patronage a reçu de différents côtés, avant même son apparition, l'honneur de quelques attaques, et les journalistes, nos compatriotes, nous ont souhaité la bienvenue.

Nous rendons justice à l'Union de l'Ouest, journal poli et bien élevé, qui a tenu compte immédiatement et en très-bons termes de nos réclamations.

Il n'en a pas été de même du Courrier de Saumur. L'insulte, sa spécialité ordinaire, et qui est décidément le plus clair de ses moyens, lui a paru la manière de saluer la plus convenable et la plus décente. Il est d'accord avec ses principes; de sa part, nous n'attendions pas un autre accueil.

Dans la rédaction actuelle de l'Echo saumurois, — qui n'est pas encore d'ailleurs l'Echo de l'Ouest, et n'engage ni sa responsabilité ni son avenir, — vous avez vu, Messieurs, une heureuse entrée en matière.

Beaucoup d'entre vous ont daigné nous adresser des félicitations.

Quelques-uns toutefois expriment certaine inquiétude au sujet de la reproduction d'un article concernant une de nos grandes célébrités locales. Nous croyons devoir leur faire observer que l'Echo saumurois a donné cet article comme la plupart des autres journaux, et l'a donné sans commentaires. Après avoir publié l'attaque, il a loyalement publié la défense, s'abstenant d'intervenir

dans le débat, et laissant à ses lecteurs le soin d'apprécier.

C'était se montrer pleinement impartial, et c'était respecter les lois les plus strictes de la justice.

Un journal sérieux ne laisse jamais ses lecteurs étrangers aux graves événements qui peuvent survenir, et dans lesquels interviennent des personnages marquants.

Dieu nous préserve de tirer sur les nôtres, sur ceux-là principalement qui ont rendu d'incontestables services à la cause de l'ordre et de la religion! Notre polémique ne s'attaquera qu'aux doctrines, lorsqu'elle les jugera funestes et mortelles. Nous lutterons contre les principes délétères qui conduisent à sa perte notre malheureuse patrie; nous nous efforcerons de rétablir, dans la société comme dans la famille, les principes sacrés de l'autorité et du respect. Nous combattrons sans trêve ni relâche les coupables publicistes qui veulent nous éloigner de Dieu. Ce sont les plus cruels ennemis de la France, en ce qu'ils osent repousser la morale chrétienne et l'enseignement catholique, base éternelle et nécessaire de tout ordre individuel, domestique et social.

Voilà notre programme, et déjà vous l'aviez applaudi, Messieurs, quand nous avons pris pour épigraphe: DIEU ET LA FRANCE, et pour devise: Religion, — Famille, — Propriété.

LA RÉDACTION DE L'ÉCHO DE L'OUEST.

Chronique du Jour.

ON LES RECONNAIT BIEN LÀ.

« J'attends les radicaux à la souscription, disait avant-hier, un rédacteur de la presse monarchique, et je gage qu'ils seront aussi avares de leur argent pour le rachat de la France, qu'ils l'ont été de leur sang pendant la guerre? »

Le pari est complètement gagné.

Saint-Genest du Figaro ayant invité hier tous les Français à porter, chacun dans la mesure de ses forces, son offrande à la souscription nationale, sans distinction de parti ni de drapeau, le plus rouge des organes de la démocratie avancée lui répond ce matin :

« La démocratie a non-seulement le droit, mais le devoir de repousser par le mépris une aussi scandaleuse invitation. »

Je vous jure que cela y est: Scandaleuse invitation! Nous ne leur avons pas fait met-

tre pour le plaisir de triompher. Ils ont mis cela d'eux-mêmes, en toutes lettres.

On leur dit: « Donnons tous, qui son sou, qui son franc, qui son million — s'il y a des gens qui ont un million à donner, dans ce pays mis à sec par le 4 septembre; — il s'agit de délivrer une partie de la France. »

Eux répondent: « Nous repoussons par le mépris une aussi scandaleuse invitation. »

C'est beau comme les tirailleurs de Belleville quand on les conduisit aux avant-postes de Creteil pendant le premier siège: ils abandonnèrent la place, et rentrèrent gris et débandés dans Paris. Le pauvre Clément Thomas les flétrit comme ils le méritaient dans un ordre du jour qu'il a payé de sa vie le 48 mars. On les invitait à marcher à l'ennemi, à défendre la patrie. Scandaleuse invitation! Ils rentrèrent caver leur vin et leur lâcheté dans Paris.

ILS SE DÉVORENT ENTRE EUX.

Nous ne manquerons jamais au devoir pieux de recueillir les jugements que nos adversaires, — les ennemis de l'ordre, les ennemis de la patrie, — portent les uns sur les autres. Ah! qu'ils se connaissent bien! Aussi, comme ils se méprisent! Comme ils se haïssent!

Il y a tout profit à écouter M. Gambetta, lorsqu'il accuse M. Trochu, et, réciproquement, lorsque M. Trochu accuse M. Gambetta, il a raison à son tour.

La République française, à propos de la capitulation de Paris, agit le spectre de la guerre à outrance et s'efforce de faire retomber tout le poids du dénouement fatal sur la tête du gouvernement de la défense nationale de Paris. Haro sur les hommes de Paris, les Trochu, les Jules Favre! Quant aux lions de Bordeaux, Gambetta, Crémieux et Glais-Bizoin, ils rugissaient de patriotisme, et si on les eut laissé faire...

Ah oui! si on les eut laissé faire plus longtemps, la France n'existerait plus du tout: ce serait bien simple.

Continuons à regarder les radicaux se dévorer entre eux et les communaux se fusiller les uns aux autres:

Une nouvelle feuille, l'Anti-Vermersch-Journal, vient de paraître à Londres. Rédigée par un groupe de réfugiés à la tête duquel est Avrial, elle se publie tous les dimanches, et est uniquement destinée à « l'éreintement » hebdomadaire et complet de l'ex-

Père-Duchêne. Nous cueillons dans le premier numéro cette définition de Vermesch :

« Un Millevoye enragé qui, à force de se faire des infusions de feuilles mortes, a senti tout ce qu'il y avait de bon en lui se racornir et se dessécher. Une lyre dont les cordes sont frottées de sang en guise de colophane. »

CONCLUONS :

La France est parfaitement incapable de devenir républicaine, mais parfaitement capable de devenir communarde. Sous un gouvernement fort, le paysan met son espoir de fortune dans l'ordre, et, sous un gouvernement faible dans le désordre. Sous la monarchie, il s'efforcera de s'enrichir par les moyens légitimes, et, sous la république, il se tiendra prêt à s'enrichir par tous les moyens.

Méditez cela, vous tous qui êtes,
Qui croyez être,
Ou qui devriez être conservateurs.

Charles DEMAILLY. (Paris-Journal.)

M. le comte de Chambord vient de publier un nouveau manifeste. On en trouvera le texte à notre deuxième page, et l'on remarquera que les princes d'Orléans n'y sont point nommés. M. de Chambord a sans doute voulu attendre que l'union de la famille de France, union tant désirée et tant espérée, fût devenue un fait accompli.

A la Chambre, le commencement de la séance d'hier a été troublé par un incident bruyant. Un membre de la gauche a crié à M. Guiraud: « A Charenton! » La droite a demandé que l'insulteur se nommât; mais ce dernier, aussi lâche qu'il avait été grossier, a gardé le silence. C'est une chose vraiment étrange qu'on ne puisse parler de la punition due aux communaux sans exaspérer la gauche.

Un fait très-grave a eu lieu à Rome.

La basilique de San-Vitale a été enlevée au culte sacré et occupée par la force publique. C'est peut-être le signal d'autres empiètements sur les droits de l'Eglise. Le recteur a reçu une injonction d'avoir à évacuer la propriété dans les vingt-quatre heures. Il a fait des protestations et des réserves; mais l'agent, ayant mis son écharpe tricolore, a procédé à trois sommations.

M^{sr} Howard, prélat de la haute aristocra-

tie anglaise, qui était présent, a voulu faire observer qu'il ne s'agissait peut-être que de l'occupation du local, et non pas de l'église.

L'agent de l'autorité a dit que c'étaient là des innovations, et il a enjoint au prélat de se taire. Le local et l'église ont été occupés immédiatement. Les carabiniers y ont passé la nuit.

Le révérend recteur P. Namerini, sachant qu'il n'existe aucune loi de nature à justifier un tel fait, a été demander des explications à M. Gadda, préfet. M. Gadda a répondu qu'il s'agissait bien réellement de l'expropriation de l'église.

Ce matin encore, un carabinier était dans la sacristie, le chapeau sur la tête. Le Saint-Père a été profondément ému en apprenant ces faits. C'est la marée qui monte; la révolution jette le masque et s'étudie à imiter les fastes de la Commune de Paris.

LA FRANCE DE VOLTAIRE.

I

Le mot n'est pas de nous, il appartient au *Phare de la Loire*, journal limitrophe, de grande taille et de petit esprit, mais en revanche irrégulier de pied en cap et mangeant du prêtre avec plus de gourmandise encore que le *Siècle*, son patron, ou que le *Courrier de Saumur*, son émule.

Cette aimable feuille s'indigne, se révolte et s'exaspère, savez-vous pourquoi?

Parce que, dit-elle, « une cérémonie commémorative ne peut jamais avoir lieu (même sous la République) sans que le clergé soit de la partie. »

Là-dessus elle ajoute :

« Ah ! ça, décidément, où veut-on nous mener ? Quoi ! c'est dans la *France de Voltaire* et sous l'administration d'un ci-devant voltairien que pareille chose se passe ? »

Il paraît que le préfet de Nantes est un ci-devant voltairien, ce qui semblerait impliquer qu'il ne l'est plus. Je lui en fais mon compliment.

Mais de quel droit le *Phare de la Loire* emploie-t-il cette expression : « la France de Voltaire ? » Est-ce à dire que notre malheureux pays appartient à ce vieux coquin d'Arouet, ou que la France serait glorieuse de l'avoir vu naître ? Biffez de vos notes, citoyen journaliste, l'une et l'autre de ces hypothèses ! La seule France possible, — je parle de la France chrétienne, — abomine l'impur écrivain, le lâche blasphémateur, l'ami et le complice de Frédéric de Prusse, l'homme enfin que vous ne craignez pas d'exalter, vous et les vôtres. D'autre part, si quelque immonde individu pénètre chez vous et y dépose des ordures, vous ne soutiendrez pas, j'imagine, que la maison lui appartient, par cela même qu'il l'a salie, à moins que vous n'ayez un goût particulier pour les ordures.

Il faut donc en finir une bonne fois avec ce cliché stupide : « la France de Voltaire, » que vous employez trop souvent.

Je vais essayer de montrer ici, beaucoup moins pour votre instruction que pour celle des pauvres gens qui vous lisent : 1° ce qu'était M. de Voltaire ; 2° ce que sont ses disciples ; 3° ce que la France doit à l'un et ce qu'elle peut espérer des autres.

Quand un voyageur a rencontré dans les steppes africains une bête horrible, et que, sous l'impression de son épouvante, il fait le récit de cette rencontre, on est disposé, je ne dis pas à mettre en doute sa bonne foi, mais à croire qu'il parle avec exagération de l'aspect farouche et monstrueux de l'animal.

Je suis ce voyageur, j'ai vu le monstre et je raconte.

Voltaire enfant apprit à lire sur les genoux d'une vieille courtisane incrédule, qui lui légua une bibliothèque composée de livres impies et orduriers, annotés de sa main, sans compter plusieurs milliers de francs qu'elle lui donna pour compléter la collection. Ces volumes et ces notes servirent plus tard au philosophe : ils contribuèrent à former sa conscience et son style.

Envoyé par son père au collège Louis-le-Grand, dont les Jésuites avaient la direction, il y obtint quelques triomphes classiques. On lui reconnut une intelligence exceptionnelle, mais entachée d'une perversité inouïe et d'un dédain caractérisé pour tout ce qui tenait à l'enseignement religieux. Ses professeurs, ne devinant pas la double empreinte de scepticisme et de libertinage qu'avait reçue fatalement cet esprit vif et primesautier, se demandèrent plus d'une fois avec épouvante si le diable avait fait éléction de domicile dans le cerveau de leur élève.

On peut dire de Voltaire qu'il ne connut pas l'enfance. Jamais la candeur, ce parfum de la première jeunesse, ne s'exhala de son âme. Tous les vices avaient pris possession de sa nature et s'y retranchaient comme dans une citadelle, défiant la vertu de leur enlever le poste, narguant religion, morale, pensées honnêtes, sensibilité, nobles instincts, et les empêchant de planter l'échelle au pied du rempart.

Orgueilleux de ses succès, il fut pour les autres élèves un véritable fléau. Si on ne lui cédait pas, en été, la première place à l'ombre, et, en hiver, le coin le plus chaud du foyer, le jeune tyran ne manquait pas de les conquérir à coups de pied et à coups de poing.

« — Donne-moi ta chaise et va-t-en ! dit-il, un soir, à l'un de ses condisciples installé devant l'âtre, ou je t'envoie te chauffer chez Pluton ! »

« — Toi, tu te chaufferas en enfer après ta mort, riposta celui auquel s'adressait l'apostrophe, attendu que tu es trop méchant pour aller en paradis. »

« — Imbécile ! je me moque du paradis et je ne crains pas l'enfer, répondit Arouet : l'un n'est pas plus sûr que l'autre. »

Vous le voyez, citoyen journaliste, déjà les *Lettres philosophiques* étaient en germe dans l'esprit de cet aimable enfant. Je continuerai prochainement l'histoire de votre héros.

Son enfance promet, sa jeunesse tiendra.

EUGÈNE DE MIRECOURT.

M. VALENTIN, PRÉFET RÉVOQUÉ.

La destitution du personnage a vivement mécontenté nos citoyens écarlates. Ils ont été porter leurs plaintes à M. Casimir Périer, ministre de l'Intérieur, et les ont exprimées avec beaucoup d'amertume. On les a calmés en invitant le préfet révoqué à dîner chez M. Thiers.

Le mot *révoqué* ne se trouve pas dans le journal du gouvernement, il est remplacé par l'euphémisme traditionnel : *appelé à d'autres fonctions* ; mais nous espérons que ces fonctions, si tant est qu'elles existent, sont d'une nature absolument intime, et qu'elles n'auront aucun caractère administratif.

Assurément M. Valentin a des qualités personnelles tout-à-fait recommandables. Il est courageux, intelligent, sait risquer sa vie avec à-propos et ne manque pas, au besoin, d'une certaine résolution.

Sous son sceptre préfectoral, les conservateurs ne soufflaient mot, et le parti de l'ordre ne s'avisait pas de troubler inconsidérément l'anarchie publique.

Et si le soir, un légitimiste attardé, fredonnait l'air de *Vive Henri IV*, si un orgue des temps passés rappelait imprudemment une mélodie de la reine Hortense, si un républicain modéré, un orléaniste réconcilié, tenait dans un lieu public des propos de nature à exciter les citoyens au respect de l'Assemblée nationale, le préfet du Rhône s'armait des foudres de M. Challemel-Lacour, et légitimiste, musicien, républicain, orléaniste s'en allaient de compagnie, dans

la prison municipale, réfléchir sur le danger des libertés qu'ils avaient prises.

Le lendemain, une bande prussienne parcourait les rues de Lyon en chantant le *Wacht am Rhein*, ou d'autres vociférations anti-françaises, et le bon préfet fermait les yeux et se bouchait les oreilles.

Quelques braves gens criaient : Vive la Commune ! Mort à la Commission des grâces ! et M. Valentin leur adressait un paternel sourire, et si les circonstances lui semblaient favorables, il les invitait à souper.

Et M. Valentin veillait. Son œil perçant découvrait les plus secrets complots du parti de l'ordre. Sa main de fer arrêta à l'origine les menées conservatrices. Sous son administration vigilante, la Commune s'organisait, l'Internationale dressait ses batteries... Tout était prêt pour le triomphe de la démocratie radicale...

L'Officiel détruit ces espérances ou tout au moins les ajourne.

M. Valentin est appelé à d'autres fonctions — cela est bien ; — mais la révocation de M. Valentin n'est pas la seule que réclame l'opinion publique.

Il y a dans trente départements du Midi une nuée de fonctionnaires de tous grades, dont la place légitime serait sur les bancs de la police correctionnelle ou sur la sellette du conseil de guerre. Tant qu'on n'aura pas accordé à ces honorables administrateurs la récompense nationale, à laquelle ils ont droit, et que détermine le code pénal, la France ne sera pas tranquille, l'œuvre de régénération avortera.

Un journal trop bien pensant comparait récemment les exploits de M. Thiers à ceux du fils d'Alcmène ; le rapprochement ne nous semble pas exagéré ; mais nous recommandons de plus en plus à l'honorable Président de la République un des travaux d'Hercule qui fut le plus utile sinon le plus brillant : celui qui s'appliquait au étables d'Augias.

ROBERT MITCHELL.

(*Courrier de France.*)

MANIFESTE

DU COMTE DE CHAMBORD.

La persistance des efforts qui s'attachent à dénaturer mes paroles, mes sentiments et mes actes, m'oblige à une protestation que la loyauté commande et que le devoir m'impose.

On s'étonne de m'avoir vu m'éloigner de Chambord, alors qu'il m'eût été si doux d'y prolonger mon séjour, et l'on attribue ma résolution à une secrète pensée d'abdication.

Je n'ai pas à justifier la voie que je me suis tracée, je plains ceux qui ne m'ont pas compris ; mais toutes les espérances basées sur l'oubli de mes devoirs seront vaines.

Je n'abdiquerai jamais.

Je ne laisserai pas porter atteinte, après l'avoir conservé intact pendant quarante années, au principe monarchique, patrimoine de la France, dernier espoir de sa grandeur et de ses libertés.

Le césarisme et l'anarchie nous menacent encore, parce que l'on cherche dans des questions de personnes le salut du pays, au lieu de le chercher dans les principes.

L'erreur de notre époque est de compter sur les expédients de la politique pour échapper aux périls d'une crise sociale.

Et cependant la France, au lendemain de nos désastres, en affirmant dans un admirable élan sa foi monarchique, a prouvé qu'elle ne voulait pas mourir.

Je ne devais pas, dit-on, demander à nos valeureux soldats de marcher sous un nouvel étendard.

Je n'arbore pas un nouveau drapeau, je maintiens celui de la France, et j'ai la fierté de croire qu'il rendrait à nos armées leur antique prestige.

Si le drapeau blanc a éprouvé des revers, il y a des humiliations qu'il n'a pas connues.

J'ai dit que j'étais la réforme, on a feint de comprendre que j'étais la réaction.

Je n'ai pu assister aux épreuves de l'Église sans me souvenir des traditions de ma patrie. Ce langage a soulevé les plus aveugles passions.

Par mon inébranlable fidélité à ma foi et à mon drapeau, c'est l'honneur même de la France et son glorieux passé que je défends, c'est son avenir que je prépare.

Chaque heure perdue à la recherche de combinaisons stériles profite à tous ceux qui triomphent de nos abaissements.

En dehors du principe national de l'hérédité monarchique, sans lequel je ne suis rien, avec lequel je puis tout, où seront nos alliances ? Qui donnera une forte organisation à notre armée ? Qui rendra à notre diplomatie son autorité ? à la France son crédit et son rang ?

Qui assurera aux classes laborieuses le bienfait de la paix, à l'ouvrier la dignité de sa vie, les fruits de son travail, la sécurité de sa vieillesse ?

Je l'ai répété souvent, je suis prêt à tous les sacrifices compatibles avec l'honneur, à toutes les concessions qui ne seraient pas des actes de faiblesse.

Dieu m'en est témoin, je n'ai qu'une passion au cœur, le bonheur de la France ; je n'ai qu'une ambition, avoir ma part dans l'œuvre de reconstitution, qui ne peut être l'œuvre exclusive d'un parti, mais qui réclame le loyal concours de tous les dévouements.

Rien n'ébranlera mes résolutions, rien ne lassera ma patience, et personne, sous aucun prétexte, n'obtiendra de moi que je consente à devenir le roi légitime de la révolution.

25 janvier 1872.

HENRI.

SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉCOLE.

Quand ils ont tant d'esprit, les journaux vivent peu.

Notre excellent compatriote et confrère, le rédacteur du *Courrier de Saumur*, reproduit avec amour, sous le titre indiqué ci-dessus, un article du citoyen La Bédollière, faiseur de couplets à chanter après-boire, et qui par cela même écrit en prose avec cette logique trébuchante et avinée des membres du Caveau qui ont trop fêté Bacchus.

On sait que le citoyen La Bédollière rédige le *National*, journal libre-penseur et rubicond par essence. Il recommande chaleureusement certaines brochures, à quinze centimes pour le commun des mortels, et à dix centimes pour « ceux qui veulent les propager. » (Sic.)

C'est alléchant ! juste un sou de gain par brochure ! jugez du développement que va prendre cette propagande.

L'auteur, un nommé Jean Macé, a toutes les sympathies du citoyen La Bédollière et par contre-coup toutes celles du *Courrier de Saumur* : ils lui donnent, l'un copiant l'autre, un certificat d'abnégation et de sacrifice. Ainsi le nommé Jean Macé PERD sur l'impression de ses œuvres; mais, dit La Bédollière, « ce n'est pas le moment de compter quand il s'agit de combattre l'ignorance et la superstition. »

C'est dommage que le citoyen rédacteur n'ait pas mis en couplet ce précieux axiome.

Voici les questions posées par Jean Macé, questions revêtues de l'approbation formelle de La Bédollière et du *Courrier de Saumur*, toujours l'un copiant l'autre :

« 1° Puisque nous n'avons pas de religion d'État, pourquoi l'État aurait-il une religion d'école ? »

« 2° Ne peut-on faire tracer à un écolier des ronds et des jambages, des pleins et des déliés, sans toucher à l'infailibilité du Pape ? »

« 3° Qu'est-ce que la question du célibat des prêtres viendrait faire dans la règle des partícipes ? »

« 4° Par où le Messie des Juifs peut-il se trouver mêlé à la théorie du plus grand commun diviseur ? »

Tristes logiciens ! Ils s'imaginent donner une forme irréfutable à leur argumentation.

Voici la nôtre, que nous présentons uniquement aux hommes de sens et de bonfoi, en dehors du citoyen La Bédollière et du *Courrier de Saumur*.

Aujourd'hui les gouvernements ne creusent sous leurs pieds un abîme de matérialisme et de dépravation presque universelle que parce qu'ils ont supprimé la religion d'État, celle qui pendant quatorze siècles a mis la France au premier rang des nations. Dès que la religion est nécessaire aux individus, elle est plus nécessaire encore au pouvoir quelconque chargé de la direction de la société. S'il n'exige pas du maître qui fait tracer des jambages, enseigne la règle des partícipes et la théorie du plus grand commun diviseur, des garanties religieuses et des garanties morales, il est très-possible que ce maître soit un impur coquin, sans foi ni loi, dont les soins auront pour unique résultat de faire de ses élèves autant de petits chiens savants formés à son image. Dieu sait ce que produit la science sans religion ; le demi-savoir que donne l'école primaire a des résultats plus funestes encore, quand il ne s'appuie pas sur une base religieuse et morale. La France est chrétienne, elle veut des instituteurs chrétiens qui, lors même qu'ils ne parleraient à leurs élèves ni de l'infailibilité du pape, ni du célibat des prêtres, ni du Messie, au moins ne détruisent pas dans leur âme les germes précieux qu'on s'efforcera d'y développer ailleurs.

Et maintenant si vous ne comprenez pas, ô La Bédollière, si votre intelligence refuse de s'ouvrir, ô *Courrier de Saumur*, on n'a plus qu'à hausser les épaules et à vous plaindre.

LE DOSSIER DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

Au moment où va se discuter la grande question sur l'enseignement, il nous paraît opportun d'examiner ce que l'on peut appeler : le dossier des Écoles chrétiennes. Voici, à ce sujet, quelques chiffres intéressants, empruntés à la *Revue de l'enseignement chrétien* :

A Toulouse, les Frères coûtent à la ville 30,000 francs par an, aujourd'hui les laïques lui coûtent 80,000 fr. par an.

A Lyon, les 68 écoles des Frères comptaient 48,500 élèves; aujourd'hui, ces 68 écoles, transformées à la Mottu, ont à peine 4,000 élèves.

A Montpellier, 26 Frères comptent 1,717 élèves et coûtent 18,900 francs; deux écoles laïques comptent 430 élèves et coûtent 8,000 francs.

A Béziers, trois écoles chrétiennes élèvent 825 enfants et reçoivent 9,000 fr.; deux écoles laïques réunissent ensemble 290 enfants et coûtent 6,800 francs.

Lodève possède des Frères qui élèvent 309 enfants avec une rétribution de 3,250 francs; elle a aussi un instituteur laïque qui a 60 enfants et reçoit 2,800 fr. de traitement.

A Montagnac, les Frères ont 160 enfants et 1,800 fr. de traitement; l'école laïque a 150 enfants et le maître touche 2,600 fr.

Faits et propos du jour.

LIBÉRATION DU TERRITOIRE. — Il y a trois jours, on a reçu de Nancy le télégramme suivant :

Nancy, 27 janvier.

Une combinaison de souscription patriotique, pour la libération du territoire, vient de surgir à Nancy et a permis de réunir en un jour quatre cent mille francs. Nous espérons avoir, aujourd'hui ou demain, déjà, un million à offrir à l'État.

Le million réuni, des délégués partent aussitôt pour Paris, afin d'exposer à tous, et notamment à la presse, la combinaison à l'aide de laquelle nous espérons que le pays pourra offrir 50 millions à l'État comme don patriotique. Le Comité supplie tous les journaux de vouloir bien ajourner tout appel définitif au public jusqu'à discussion avec les délégués de la combinaison nancéienne.

LES COMMUNEUX. — Un soldat qui montait sa faction sur un de nos boulevards extérieurs a été l'objet, il y a peu de jours, d'une tentative d'assassinat dans les circonstances suivantes.

« C'était le soir, vers dix heures; un individu, armé d'un poignard, s'est précipité sur le factionnaire, qui a eu, fort heureusement, le temps de se courber. Le coup a frappé à terre sans l'atteindre. L'assassin a pris la fuite; mais il avait à peine fait une dizaine de pas, que le soldat, se redressant, l'a ajusté, et lui a logé une balle dans les épaules.

» L'assassin est tombé sur le coup. C'était un des communeux que l'amnistie a ramenés à Paris, et dont la présence parmi nous est un danger public.

» Le général Ladmirault, nous assure-t-on, a mis le soldat qui a si courageusement échappé à la mort à l'ordre du jour de l'armée, et les officiers de l'armée de Paris auraient été autorisés, à la suite de cet incident tragique, à porter constamment sur eux des revolvers. »

Le général Trochu a reçu, hier soir, un mystérieux paquet, soigneusement enveloppé d'une faveur bleue.

Le général l'a déplié anxieusement : il contenait un morceau de pain noir du siège, enveloppé dans une de ces fameuses affiches qui annoncèrent à la population parisienne la convention de Paris.

Au paquet étaient joints ces vers :

Avec ce pain noir légendaire
Dont tu nous fis manger six mois,
Déjeune, en cet anniversaire,
Et surtout, triste homme de guerre,
Ne sors pas !... Fais comme autrefois.

Le général, à la lecture de ce poulet, e montré une figure longue... comme le siège de Paris.

Une ligne grosse de révélations dans la *République française* d'hier matin :

On annonce que M. Jules Ducatel, pour qui on avait ouvert une souscription devenue si fructueuse, vient d'obtenir, en outre de la gloire et des 100,000 francs que lui avait déjà valu sa mission providentielle, une place de percepteur à Melun.

ON N'EST JAMAIS QUITTE ENVERS LES SAUVEURS.

Ah ! comme le journal de ce bon Gambetta en veut à l'honnête homme qui a facilité aux troupes de Versailles l'entrée dans Paris communal !

Habemus confitentem Gambetta.

A la Présidence :

Le maître de la maison joue à l'écarté avec son intime Barthélemy.

— Quelle déveine ! murmure M. Thiers, je perds toujours.

— Parbleu ! lui glisse à l'oreille M. de Meaux, vous écartez les rois...

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Locale.

Le jeune insulteur du *Courrier de Saumur* prend des faux-fuyants et déclare qu'il abandonne la partie.

Vous avez raison, jeune homme.

Seulement il ne fallait pas entamer la querelle, vous auriez été plus sage.

Un dernier mot toutefois : ce que vous critiquez dans mon article sur le suffrage universel, je le maintiens expressément. Le plus grand malheur de la France est là, n'en déplaise à ceux de vos électeurs saumurois qui ont affirmé le principe républicain.

Quant aux biographies contemporaines, le public seul en est juge, et si l'on vous a dit à la Société des gens de lettres qu'elles sont bonnes à siffler, n'en croyez rien, mon pauvre garçon ! Il y a dans cette Société, comme partout ailleurs, un bas-fonds démagogique où vos sympathies personnelles vous ont entraîné, je le suppose. Vous n'avez pas hanté la fleur des pois de la littérature moderne, mon ami, je vous en donne l'assurance. Je dois même dire que là est véritablement le terrain fangeux dont vous parlez.

Tout cela n'est pas respectable, jeune homme, cherchez vos autorités ailleurs.

J'ai fait partie du comité d'administration des gens de lettres pendant sept années entières. Si vous aviez alors demandé votre admission, parlant comme vous parlez et raisonnant comme vous raisonnez, il est probable que la plupart de mes collègues et moi nous n'aurions pas voté pour vous.

Quant à ma personne, ne vous gênez pas : osez y toucher tant qu'il vous plaira ; je sais comment me défendre ; — et sur ce, pauvre jeune homme, que Dieu vous ait en sa sainte garde et vous donne tout ce qui vous manque ! EUGÈNE DE MIRECOURT.

Variétés.

LE CITOYEN GAMBETTA

Ses hauts faits et son histoire.

(Suite.)

Sans débiter précisément ce petit discours, Gambetta-Coclès n'eut rien de plus pressé que de le mettre en action. Il tint ses électeurs à distance respectueuse, joua le bon apôtre à la Chambre, et se posa tout d'abord en Mirabeau doucereux. Quant à ses allures de pillier d'estaminet, il les modifia jusqu'à l'élégance. Il poussa aux dernières limites le système des transactions de toilette, et ne crut pas devoir se présenter dans les salons de Jules Favre autrement qu'en souliers vernis, en cravate blanche et en gants beurre-frais.

Bref, il se rendit agréable à tout le monde, même à certaines dames, qui versèrent un pleur sur l'œil absent, et s'accoutumèrent à ne regarder Gambetta que du bon côté, pour entretenir l'illusion et ne pas rompre le charme.

Ces farceurs de photographes adoptèrent un système analogue : en reproduisant les traits du jeune député, ils ne présentèrent au public que le profil où l'œil vivant joue son rôle.

Fort heureusement, une laryngite anodine permit à Gambetta-Coclès de s'absenter de la Chambre, où, comme M. Bourbeau, il s'exposait à perdre son prestige. On n'aurait pas tardé à comprendre qu'il n'avait pas une idée saine, juste et pratique, et que sa parole, jonglant avec de grands mots sonores et vides, était plutôt de la crème fouettée que de l'éloquence.

Ayant pu se réserver ainsi jusqu'au 4 septembre, il parvint à tromper tout le monde, à jeter de la poudre aux yeux à ses collègues, et à rester en ligne de bataille pour escalader un des premiers le pouvoir.

« O nation née pour la servitude ! a dit M. de Maistre : ses charlatans l'ont dominée comme ses tyrans. »

Le mot est cruel, mais comme il est profondément vrai !

Voyez-vous Gambetta, Jules Favre, Picard, Jules Simon, doublés de l'indéchiffrable Trochu, renouveler un autre 15 mai, en piétinant sur la France expirante et frappée au cœur ? Les voyez-vous proclamer leur odieuse RÉPUBLIQUE, deux fois déjà vomie par le dégoût universel, et la proclamer juste à l'heure où son nom seul devait tout compromettre et tout perdre ?

Les misérables ! — Ne leur cherchez point d'excuse. Ils ne pouvaient ignorer que la République, cette inflexible et suprême négation des rois, allait indisposer contre nous toutes les têtes couronnées de l'Europe, et permettre à Bismarck, ce hideux assassin de la France, de procéder à un égorgement définitif et complet.

Les imbéciles ! — Ils savaient parfaitement que nous n'avions plus d'armée, qu'il leur était impossible d'en créer une, que la jeunesse comme l'âge mûr, pervertis et gâtés par leurs doctrines dissolvantes, ne pouvaient s'organiser que pour la débandade et pour la fuite.

Les menteurs ! — D'un commun accord ils rejetèrent nos désastres sur la négligence et l'incurie de l'Empire, comme si nous ne les avions pas vus, dix-huit années durant, par leur opposition systématique et leurs fatales intrigues, tout énerver et tout démolir. Qui donc mettait obstacle à l'organisation des troupes ? Qui rognait, chaque année, le budget de la guerre avec un acharnement toujours nouveau, sous prétexte qu'il ne fallait plus de guerre et que tous les peuples allaient s'unir dans une démocratie et fraternelle étreinte ? Qui a prêché l'indiscipline à nos soldats, en les exhortant à revendiquer leurs droits de citoyens, en infestant les casernes de journaux provocateurs et d'écrits révolutionnaires ?

Oh ! oui, misérables, imbéciles et menteurs !

Peut-être ne suis-je pas assez calme, bien que j'aie la ferme conviction de ne m'écartier en rien du juste et du vrai.

